



TOUTES & TOUS CHEMINOT-ES

TRACT AUX CHEMINOTS

CTN Matériel

Montreuil, le 15 juin 2023

EMPLOI

INTÉRIMAIRES, L'EMBAUCHE C'EST MAINTENANT !

Représentant plus de 4 % des effectifs du domaine Matériel, les intérimaires souffrent d'une exploitation peu scrupuleuse par l'entreprise utilisatrice abusant de leur statut de salariés précaires « bons à tout faire et corvéables à souhait ».

En agissant de la sorte, la direction du Matériel fragilise les organisations de travail et met en péril la transmission des savoir-faire et des compétences.

S'il n'y a plus de doute permis sur l'engagement fort quant à la charge de travail du programme de rénovation OPTER, la CGT s'interroge toujours quant aux Cadres d'Organisation qui composent les Technicentres Industriels, loin de répondre aux besoins réels et provoquant inlassablement des désorganisations chroniques du travail, une mise sous tension permanente des effectifs et des délais de réalisation en striction ... où en est la direction du domaine sur le niveau des recrutements utiles à la bonne réalisation de la charge de travail ?

Des salariés intérimaires courageux mais peu qualifiés et mal, voire pas formés, tentent par tous moyens de résorber en urgence ces manquements en tenant les postes qui leur sont assignés, en répondant aux impératifs de production et objectifs fixés, au détriment de la qualité et de la sécurité que requière la maintenance industrielle.

Ajoutées à cela des infrastructures qui ne répondent pas à l'augmentation importante de la charge de travail du fait d'une maintenance lourde et techniquement complexe, c'est tête baissée et de manière irréfléchie que les directions locales se sont jetées à l'eau alors que ce programme d'ampleur de révision générale de rames TER est censé durer 10 ans, voire plus.

Dans ce cas, sous quel prétexte la direction du Matériel a-t-elle massivement recouru aux intérimaires dans les Technicentres Industriels, puisqu'il n'est plus question pour elle d'évoquer « l'accroissement temporaire de charges », seul motif qu'elle peut invoquer pour avoir recours à ces salariés précaires ?

La CGT redit que la programmation d'un tel niveau de maintenance requiert du personnel formé et qualifié, encadré, et ce pour plusieurs métiers hautement techniques du Matériel (soudeur, mécanicien ou encore électricien pour ne citer qu'eux).

900 POSTES À POURVOIR !...

Pour répondre à la demande urgente tout en faisant fi d'un système de recrutement organisé par ses soins, en panne d'inspiration, la direction du Matériel a demandé à ses établissements de recruter « en direct » pour parvenir à combler ce trou abyssal et ainsi compléter des CO, ressemblant davantage à une tranche de gruyère à ce jour, tellement les postes vacants sont nombreux. Si le programme de recrutement est ambitieux, il reste néanmoins caduc.



... LA CGT DIT « CHICHE, ON LE FAIT ! »

Afin de parvenir à ses fins, la direction doit se donner les moyens de ses ambitions !

La CGT affirme qu'il faut embaucher tous les intérimaires qui le souhaitent et ainsi leur offrir une évolution professionnelle dans l'entreprise SNCF qu'ils sont en droit d'attendre, des conditions de vie et de travail dignes (loisirs, logement, déplacements) avec un aménagement du temps de travail réglementé et non contraint (congés, repos, indemnités, EVS). À ce jour, il n'en est rien pour ces salariés.

Enfin, il faut les former, les qualifier aux tâches techniques qu'ils réaliseront sur les matériels ferroviaires roulants.

A contrario, l'entreprise – qui ne sait faire preuve d'attractivité salariale – préfère se taire sur la problématique « salaire d'embauche » et néglige le fait que d'autres entreprises du secteur dans les différents bassins industriels recrutent en masse, y parvenant car elles proposent une rémunération plus conséquente, puisqu'elles prennent compte, dès l'embauche, des spécificités métier, des conditions de travail difficiles mais aussi de l'expérience professionnelle acquise.

L'année 2023 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices pour les cheminots puisque la direction refuse d'offrir de nouvelles garanties salariales attendues par l'ensemble des salariés pour l'année 2023

POUR RECRUTER, IL FAUT PAYER !

La CGT revendique une grille de salaires plus favorable aux salariés et un déroulement de carrière établi et non soumis à l'arbitraire patronal. L'entreprise doit recruter au minimum à la classe 3 pour parvenir à attirer la main-d'œuvre qualifiée dont nous avons besoin dans nos TI afin de répondre efficacement aux différents carnets de commandes.

La CGT revendique l'embauche de tous les intérimaires qui le souhaitent.

La CGT revendique des embauches massives afin de répondre aux besoins de la maintenance Matériel, à commencer par les intérimaires qui souhaiteraient rejoindre la grande famille cheminote.

La CGT rappellera qu'un départ en retraite d'un cheminot équivaut à une embauche. Il devient donc urgent d'embaucher dans notre entreprise afin de compenser tous les départs non remplacés et d'offrir cette possibilité aux intérimaires à la recherche d'un vrai contrat.

La CGT propose aux salariés intérimaires de prendre contact avec les militants de la CGT pour aborder le sujet de leur recrutement dans les meilleurs délais.

